



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 139-4-2024

Avis public est, par les présentes, donné à toute la population de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord :

QUE le *Règlement n° 139-4-2024 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 139-2017* du TNO Lac-au-Brochet, adopté par le conseil de la MRC le 17 septembre 2024, est entré en vigueur le 19 septembre 2024, conformément à la loi.

Donné aux Escoumins, ce 24 septembre 2024.

(signé)
Élise Guignard, MBA, CPA
Directrice générale et
greffière-trésorière

MRC La Haute-Côte-Nord

26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) GOT 1K0
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223 • Téléc. : 418 233-3010 • www.mrchcn.qc.ca • info@mrchcn.qc.ca